

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE



Date de génération de ce justificatif : 01/01/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

FLEC – Constitution de société

Référence : L008812

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 18 mars 2022 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 11/03/2022 il a été constitué une SAS dénommée : **FLEC**

- Siège social : 26 rue de penoro 56400 LE BONO
- Capital : 2 000€
- Objet : Toutes activités de vente, installation, entretien, réparation de tous appareils de génie climatique, chauffage, gaz, climatisation, sanitaires et de manière générale tous procédés se rapportant aux activités précitées ;
tous travaux d'électricité courant fort en basse tension et courant faible en réseau cuivré, de dépannage, de domotique, d'installation ou remplacement de bornes électriques, de chauffage électrique, de vmc, neuf et rénovation, pour particuliers et professionnels;
- Président : la société SEA, SARL au capital de 1 000€, sise 53 avenue du rouillen 29500 ERGUE GABERIC N°910826080 RCS de QUIMPER représentée par M. BODILIS Benjamin
- Directeur Général : la société TI AR GLAD, SARL au capital de 1 000€, sise 26 rue de pen oro 56400 LE BONO N°910778786 RCS de LORIENT représentée par M. BODILIS Clement
- Transmission des actions : La transmission des actions émises par la société s'opère par un virement de compte à compte sur production d'un ordre de mouvement. ce mouvement est inscrit sur le registre des mouvements coté et paraphé.

les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

– Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout actionnaire est convoqué aux assemblées.

sauf stipulations spécifiques contraires et expresses des présents statuts, les décisions collectives des associés sont adoptées à la majorité des deux tiers des voix des associés disposant du droit de vote, présents ou représentés.

sous la même réserve, le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. chaque action donne droit à une voix au moins.

– Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de LORIENT.

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

Consulter cette annonce en ligne